



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 30643

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité sur les propositions exprimées par le Conseil économique et social dans son rapport intitulé : « L'emploi des jeunes des quartiers populaires ». Afin de développer l'activité économique et de favoriser la revitalisation des quartiers, il est notamment recommandé d'utiliser les possibilités d'emploi offertes par les secteurs en difficulté de recrutement, en sensibilisant davantage les jeunes à l'intérêt des emplois de ces secteurs. Il serait très heureux de connaître son avis à ce sujet.

Texte de la réponse

De nombreuses initiatives de sensibilisation et d'information des jeunes aux métiers sont mises en place dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Organisées en partenariat par les acteurs de l'emploi, les acteurs économiques et les collectivités locales, elles revêtent de formes diverses allant des forums - emploi aux structures se déplaçant au coeur des quartiers et des communes de l'agglomération pour aller à la rencontre des différents publics (familles, parents, jeunes, scolaires, associations...). Elles proposent des actions d'information et de sensibilisation de proximité pour mieux faire connaître les métiers d'un ou des secteurs et améliorer leur image. Des représentants d'entreprises de ces secteurs y présentent les métiers offrant des possibilités de recrutement. Les missions locales et pôles emploi mobilisent les jeunes qui peuvent manifester leur intérêt et questionner les recruteurs. Les opérations « Nos quartiers ont des talents » en partenariat avec le Mouvement des entreprises de France (MEDEF) permettent aux jeunes issus des quartiers en difficulté de rencontrer les entreprises adhérentes du MEDEF, dans le cadre des forums régionaux. Les branches professionnelles des secteurs en tension organisent également des campagnes d'information et de valorisation des métiers. Elles visent en priorité les jeunes y compris ceux des quartiers prioritaires de la politique de la ville. À titre d'illustration, le secteur de l'hôtellerie, café, restauration (HCR) organise, depuis 2006, en partenariat avec la ville de Paris, pôle emploi et le fonds social européen, une campagne visant à informer et sensibiliser les jeunes parisiens entre seize et vingt-cinq ans des possibilités offertes par le secteur HCR, tant en termes de formations que de débouchés professionnels. Parallèlement, l'objectif est de confirmer une image plus valorisante de ces métiers. Dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, deux campagnes de communication ont été organisées par Pro BTP et la Fédération française du bâtiment (FFB) au cours du premier trimestre 2008 pour valoriser l'image de la profession, sensibiliser les jeunes et attirer de nouveaux talents. Ces campagnes ont mobilisé de multiples vecteurs de communication attractifs pour les jeunes : des spots diffusés à la télévision (TF1, M6, des chaînes du câble et du satellite), à la radio (stations destinées aux jeunes) et sur l'internet. Enfin, il existe des dispositifs d'immersion en entreprise tels que des stages, des périodes en milieux professionnels, etc., qui permettent aux jeunes de découvrir les métiers, ainsi que l'environnement technologique, économique et professionnel des entreprises. Ils concourent à l'acquisition par les jeunes d'une expérience et des informations leur permettant de définir un choix et une orientation professionnelle. Ce type de dispositifs, bien qu'ils s'avèrent particulièrement efficaces, ne sont pas suffisamment utilisés dans le cadre des parcours d'accès à l'emploi des jeunes, notamment de ceux bénéficiaires du contrat

d'insertion dans la vie sociale (CIVIS). La délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) en charge du pilotage et du suivi du CIVIS réalise actuellement un bilan de l'utilisation des dispositifs d'immersion en entreprise afin de proposer les axes de leur développement.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30643

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille et solidarité

Ministère attributaire : Emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 septembre 2008, page 7956

Réponse publiée le : 27 janvier 2009, page 790